



Pézilla-la-Rivière

L'Instant Pézillanais



Bulletin Municipal

N° 11



Le mot du Maire
Informations municipales
Associations
Artisans – Commerçants
Etat Civil
Le mot de l'opposition
Jeunesse
Patrimoine et Culture
Les Infos de la Métropole

Novembre / Décembre 2022

Edito



Un octobre des plus chauds jamais enregistrés, une sécheresse persistante ; il semble que nous vivions un automne complètement hors normes même si l'arrière-saison a toujours été dans notre pays un beau moment où la nature étale de belles couleurs et de douces lumières. C'est aussi une période de tous les dangers pour les risques naturels où nous devons rester vigilants et attentifs car, à cette époque, le temps peut vite tourner et de grosses précipitations survenir à tous moments. Gardons toujours présents à l'esprit les événements passés pour ne pas nous laisser surprendre. La réunion annuelle de tous les intervenants sur la commune en cas de situation de crise météorologique organisée il y a quelques semaines, a été l'occasion pour tous les acteurs de se remémorer les procédures, de réactualiser les dispositifs et de préciser le rôle de chacun dans le plan communal de secours du village. Que chacun garde à portée de main le fameux DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) qui doit être la référence de nos comportements individuels dans ces circonstances et que chacun s'y conforme avec rigueur si nécessaire (vous pouvez en retirer des exemplaires en mairie).

Ce temps particulièrement clément a favorisé la traditionnelle « castanyada » sur la place et le vin nouveau a bien accompagné un repas des plus conviviaux au pied du Revelli. Nous avons revu avec plaisir nos amis de la Granadella qui nous ont porté huiles d'olive, amandes et fromages de leur beau village. Le marché du terroir a connu, une nouvelle fois, un franc succès. Une réussite totale à mettre au crédit du comité des fêtes et de la commission animation de la mairie. Un grand merci à tous.

Les associations ont repris leurs activités de plus belle et l'ensemble des infrastructures sportives et les salles communales ont des plannings quasiment pleins. Nous pouvons nous en réjouir car cela témoigne de la vitalité retrouvée de cette vie culturelle et sportive qui nous a tant manqué en ces temps de confinements et de restrictions. Nous allons enfin, je l'espère, pouvoir fêter Noël et le nouvel an dans de bonnes conditions. Vous trouverez dans ce bulletin le calendrier des diverses manifestations qui vont rythmer la vie du village dans les prochains mois. Nous vous invitons à participer et à profiter pleinement de cette période où l'on se ressource en famille, avec les amis avant d'aborder l'année nouvelle. Le concert de Noël, le repas des aînés, les vœux de la municipalité sont parmi d'autres, (le téléthon, le marché de Noël, les diverses rifles et les animations de l'association Pau Berga) des rendez-vous à noter sur vos agendas et à ne pas manquer.

Nous travaillons, en ce moment, à adapter nos budgets aux nouvelles conditions créées par l'inflation importante qui touche l'ensemble des secteurs de l'économie. Les marchés en cours de dévolution sont revus afin de nous rapprocher des coûts initialement prévus, une décision modificative du budget primitif prendra en compte la forte hausse des dépenses de fonctionnement au deuxième semestre. Ces préoccupations qui sont au cœur des réflexions de toutes les communes du pays auront des conséquences importantes notamment sur l'investissement en 2023. Pour Pézilla, l'état de nos finances nous permettra de ne pas aggraver la fiscalité mais notre auto-financement sera affecté par ces nouvelles données. Nous sommes bien conscients que beaucoup de familles sont touchées par cette situation, et nous ne répercuterons pas l'ensemble de ces hausses des coûts des services communaux notamment au niveau des écoles. Ainsi, nous avons pris en compte les demandes des parents concernant l'ouverture de la cantine pour l'ALSH du mercredi et les tarifs seront revus à la baisse. De même, nous n'envisageons pas pour 2023 de baisser nos subventions aux associations ni nos appuis à la vie culturelle et festive du village, mais nous explorons toutes les pistes susceptibles de générer des économies.

Ainsi, nous allons accentuer en 2023 notre politique de sobriété énergétique engagée maintenant depuis plusieurs années. Le centre culturel, les groupes scolaires, la halle des sports et une grande partie de l'éclairage public notamment, ont déjà fait l'objet de programmes visant à diminuer fortement les consommations d'énergie. Ces politiques prennent aujourd'hui tous leurs sens au moment où les prix de l'électricité et du gaz explosent. Mais nous devons aller encore plus loin, et nous vous invitons à une réunion publique le 30 novembre pour échanger sur ce sujet qui nous concerne tous.

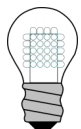
Lors du conseil municipal d'octobre, nous avons observé une minute de silence en hommage et en mémoire de Joël Marty qui nous a quittés brutalement beaucoup trop tôt. Joël s'était engagé dans la vie du village depuis toujours. Elu de 1995 à 2008, il a toujours apporté à notre assemblée une vision originale et pertinente. Nous réitérons ici, nos plus sincères condoléances à son épouse Bertille qui siège au conseil avec nous, à sa maman et à toute sa famille.

**Le Maire,
Jean-Paul BILLES.**

Mairie

REUNION PUBLIQUE

Economie d'Énergie Éclairage Public



Mercredi

30 novembre 22

à 18h30

Au Centre Culturel

Autorisation de brûlage

Pour rappel, une procédure de télé-déclaration a été mise en œuvre pour les autorisations de brûlages.

Afin d'alléger la procédure, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) a développé, en concertation avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), un outil informatique permettant d'effectuer un traitement entièrement dématérialisé des déclarations.

Dans le cadre de ce dispositif, les échanges entre le propriétaire déclarant, la Mairie et le SDIS s'effectueront via le réseau internet.

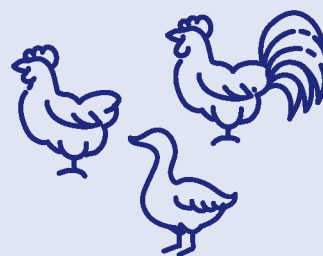
Le demandeur doit effectuer sa déclaration du 1er octobre au 31 mai à l'adresse suivante :

<https://www.autorisation-brulage66.com/>

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE **L'INFLUENZA AVIAIRE** DANS LES BASSES-COURS

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :**

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
Arrêté du 24 février 2006 - www.legifrance.gouv.fr

PAR AILLEURS, L'APPLICATION DES MESURES SUIVANTES, EN TOUT TEMPS, EST RAPPELÉE :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée pour le nettoyage de votre élevage.



Si une mortalité anormale est constatée

Conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

<http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

Repas des Aînés



Le repas des aînés offert par la Municipalité et le CCAS aux personnes de 70 ans et plus aura lieu cette année le samedi 17 décembre. Les invitations seront envoyées fin novembre, les personnes qui ne les auraient pas reçues ou nouvellement domiciliées sur la commune peuvent s'inscrire directement au secrétariat de la Mairie avant le **lundi 28 novembre prochain**.



Aire de Fitness

Démocratiser la pratique du sport, le rendre accessible à tout moment, c'est l'objectif de cette aire de fitness de plein air.

Vous aurez le choix entre des appareils guidés au poids du corps ou avec piston pour intensifier l'effort.

Téléchargez l'application FREETNESS pour préparer votre entraînement.

Sportifs occasionnels ou expérimentés, entre amis ou en famille cet espace n'attend plus que vous !



Escape Game Outdoor

Observez et cherchez les indices cachés afin d'élucider les énigmes de l'Escape Game Outdoor de l'Ecoparc Catalan.

En famille ou entre amis, voyagez dans le temps à Baixas, retrouvez l'inventeur du prototype d'éolienne à Calce, récupérez la coupe enchantée à Pézilla-la-Rivière et découvrez le trésor englouti à Villeneuve-la-Rivière.



4 Parcours différents avec trois niveaux de difficultés pour petits et grands.

Pour participer, téléchargez l'application Escape Game Ecoparc.

Disponible gratuitement toute l'année.

Vœux
de la Municipalité

20 23

Le Maire, les Adjoints
et les Conseillers Municipaux
seraient honorés de votre présence

**Le Mardi 17 Janvier 2023 à 18h30
au Centre Culturel**

à l'occasion de la présentation des vœux.

Associations



Association des Parents d'élèves

Depuis septembre 2022, le bureau de l'association des parents d'élèves de Pézilla-la-Rivière a été renouvelé. Romain DELOCHE et Cynthia ROCHE sont les nouveaux co-présidents, Camille BOURNET la trésorière et Tony BRITO le secrétaire.

L'association a organisé le concours du gâteau le plus effrayant à l'occasion de la fête d'Halloween et un *apéro rencontre* entre les parents le mardi 8 novembre dernier. Un moment convivial qui a permis d'échanger et de présenter les actions qui seront menées cette année.

L'association participera au Marché de Noël du samedi 3 décembre ! Venez les rencontrer à leur stand ! Une boîte aux lettres destinée à recueillir le courrier des enfants sera présente. Nous invitons également les enfants à créer une jolie décoration qui pourra être suspendue au grand sapin installé sur la Place.



Dimanche 11 Décembre
17h en l'Eglise des Saintes-Hosties
Avec Diego TOSI, Gisèle VACHER et
l'ensemble polyphonique de Mireille MORBELLI

« Un Noël à Pézilla-la-

Rivière » organisé par « ATICOM »

- Buvette, restauration sur place et traditionnel vin chaud
- Nombreux stands
- Photo avec le Père Noël toute la journée
- Décoration du grand sapin de Noël sur la Place
- Boîte aux lettres de Noël pour déposer votre liste de jouets
- Animations gratuites de 10h à 18h : jeux géants en bois / jeux gonflables
- Groupe de musiques de Noël (plusieurs passages dans la journée) et plein d'autres animations (maquillage, trampoline, élastique, pêche aux canards...) et des surprises.



Téléthon 2022

Centre Communal d'Action Sociale
et la participation
des associations du village

Ensemble on ne lâche rien

Vendredi 2 décembre
à 20h30 au Centre Culturel

Rifles



Association « Baho – Pézilla Football Club »



Samedi 10 décembre
21h au Centre Culturel

Artisans - Commerçants

« L'ATELIER 2707 » Création couture

PLA Manon

06 31 07 09 41

latelier2707@gmail.com

Facebook : L'Atelier 2707

Instagram : l.atelier2707



« Floris Essential »

Emmanuelle BILLES

Production et distillation de plantes à parfums aromatiques et médicinales

Vente d'eau florale de Géranium, Bleuet, Camomille, Verveine, Menthe, Romarin, Hélichryse, Lavandin et Lavande Aspic.

06 22 78 97 35 / emmanuelle.viti@gmail.com



Pour une parution sur le bulletin municipal, les commerçants et artisans de la commune sont invités s'ils le désirent à contacter le secrétariat de la Mairie pour signaler tout changement ou nouvelle installation.

Etat civil

Ils se sont pacés

Pauline BONNET et Yvan PRIÉTO



Ils se sont mariés

Vanessa VANHOOREN et Eddy PETH

Annie CAVE et Rémi SOLÉ

Aurore VIRENQUE et Steeven RODAMILANS

Pauline BLASI et Thomas PAYA

Sandra ROLLIN et Baptiste AYAD

Alexandra DOMENGE-CHENAL et Ludovic LOURME

Le mot de l'opposition

NOUS AVONS VOTÉ « CONTRE » L'UTILISATION DU CATALAN » AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

En prenant le soin, personnellement, de rédiger cette tribune et en parlant au nom des élus minoritaires avec qui je me suis naturellement concerté, je souhaite convoquer l'intelligence des administrés, m'adresser à celles et ceux qui font preuve de discernement, de recul face à ce torrent de boue que l'on déverse, de façon régulière sur mon nom. Je voudrais sincèrement remercier mes détracteurs pour cette constance nauséabonde dont ils font preuve et qui suscite, dois-je bien l'avouer, toute mon admiration mais aussi des éclats de rire tant les thèses avancées sont à leur niveau.

Oui, les élus minoritaires ont voté le 13 septembre dernier « contre » la délibération consistant à autoriser l'utilisation du catalan lors de l'étude des dossiers en conseil municipal considérant que ce dernier est une assemblée délibérante et que nous sommes élus - majoritaires et minoritaires - au nom de la République Française et que l'espace public, en dehors de cette enceinte Républicaine, est assez grand pour garantir sa transmission aux générations futures.

Notre liberté d'expression étant limitée en nombre de caractères sur l'instant Pezillanais, un courrier sera adressé à chaque administré de la commune dans les prochains jours pour expliquer notre façon de penser.

Nous trouvons simplement regrettable que, pour une fois qu'elle s'exprime sur un sujet, notre première adjointe et conseillère départementale, Nathalie Piqué, puisse diffamer les élus minoritaires sur les réseaux sociaux en affirmant que nous serions contre la promotion de la langue catalane sous prétexte que nous votons « contre ».

Lorsqu'on est conseillère départementale dans un département qui est confronté à des difficultés économiques aussi fortes, de problèmes de transport, qui fait l'objet d'un sentiment de relégation territoriale, je crois très sincèrement que l'esprit de pondération doit prévaloir.

Si sa politique consiste à ramener à soi, successivement, des segments de la société pézillanaise en usant de l'art de la séduction; Et bien pour ma part, je suis davantage enclin à l'art de la conviction, fidèle à mes idées et mes principes.

Heureusement que je suis responsable de ce que je dis et non de ce que madame Piqué comprend de mes interventions. Je serais bien embarrassé.

Fidèlement à vous,

Xavier ROCA

Suite à la réunion avec les parents d'élèves organisée au centre culturel en septembre dernier concernant le fonctionnement des services péri et extrascolaires, la municipalité a décidé d'ouvrir le service de restauration scolaire pour l'accueil de loisirs du mercredi à compter du mercredi 16 novembre prochain.

Les enfants bénéficieront donc de repas chauds en lieu et place des repas froids. Les tarifs de cet accueil sont actuellement en cours d'étude et vont être revus à la baisse.



Les réservations pour la rentrée du mardi 3 janvier 2023 doivent s'effectuer au plus tard le lundi 12 décembre.



Évènements réguliers :

- La Parent'Aile, tous les vendredis matins sauf vacances et jours fériés.
- Les ateliers d'écriture avec François Fournier de Brescia, tous les mercredis de 17h30 à 19h (sauf vacances) et les ateliers de dessin manga tous les 1^{er} samedis du mois de 10h à 12h.

Samedi 10 décembre :

Concert **Sebah et son trio** dans le cadre de la 4^{ème} édition des Pages Musicales organisées par le Conseil Départemental et la médiathèque départementale Claude Simon

Association Pau Berga

Dimanche 27 Novembre

17h au Centre Culturel

Spectacle musical : « ça balance » par le groupe « Ya de la joie »

Au profit de l'association « Tots amb Guillem »



Jeudi 1er décembre

18h30 au Centre Culturel

Conférence sur Barcelone par Yves Escape.

Dimanche 4 décembre

16 h au Centre Culturel - Théâtre « *Panique aux Cigalines* » par la compagnie Vigatanes i barratina.

Mardi 6 décembre -

Sortie à Barcelone

Barcelone : du Moyen-âge au modernisme.

Les précisions sur ce déplacement seront données en temps opportun.

Jeudi 8 décembre

18h30 au Centre Culturel

Conférence donnée par Yves Escape

« *Le Mexique colonial* » (1521 - 1810)

Repas tiré du sac sur le thème du Mexique.

Jeudi 19 janvier

18h30 au Centre Culturel

Conférence sur « *Le Maître de Cabestany* » par Yves Escape.

Vendredi 20 janvier

Sortie à Saint-Hilaire

Visite de l'Abbaye de Bénédictine et du village.

Les infos de la Métropole

Attention : à compter du 1er janvier 2023 , le ramassage du recyclage (bac jaune) aura lieu le jeudi et non plus le mercredi.

Ramassage des encombrants (deux fois par mois) :
Les jeudis 8 et 29 décembre 2022

Ramassage des déchets verts (une fois par mois) :
Le mercredi 7 décembre 2022

Les inscriptions doivent s'effectuer au secrétariat de la Mairie 72 heures avant le ramassage.



* Dépôt de verre interdit entre 22h et 7h du matin



Campagne de dératisation et de désinsectisation



Comme chaque année , la campagne de dératisation et de désinsectisation systématique des réseaux publics d'eaux usées des communes sera effectuée en plusieurs passages par le prestataire de service « SARL ACTION ET REGULATION 3D ». Les premiers passages ont eu lieu les 13 et 14 octobre et le 16 novembre, le dernier est prévu le mardi 29 novembre prochain.

Cette campagne sur les réseaux publics d'eaux usées, réalisée dans le cadre réglementaire de l'article 119 du Règlement Sanitaire Départemental, oblige tous les propriétaires d'immeubles ou établissements privés et les directeurs d'établissements publics de prendre toutes les mesures pour éviter l'introduction des rongeurs et tenir constamment en bon état d'entretien les dispositifs de protection mis en place. Ainsi, il n'appartient pas à Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine d'intervenir pour le traitement à l'extérieur des réseaux publics d'eaux usées ainsi que dans les parties privatives. A cet effet, des raticides sont disponibles au secrétariat de la Mairie.

Respectons le voisinage



Nuisances sonores

Bruits de voisinage : Conformément à la réglementation portant sur la lutte contre le bruit, il est rappelé que les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou pour les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les opérations de nettoyage et d'entretien des bâtiments et de leurs dépendances, ainsi que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique tels que tondeuse à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, raboteuses, scies etc..., ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 20h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

De jour comme de nuit, les propriétaires de chiens doivent veiller à éviter que ceux-ci n'aboient de façon répétée et intempestive.

Concernant les chantiers de professionnels : interdiction d'effectuer des travaux bruyants entre 20h et 07h ainsi que les dimanches et jours fériés (sauf cas d'intervention urgente nécessaire pour le maintien du service public et celui de la sécurité des personnes et des biens)

Des informations complémentaires sont disponibles :



À l'accueil de la Mairie



À la Médiathèque Ramon LLULL



Sur le site internet officiel



Sur la page Facebook officielle



